

The logo for ESPE (École supérieure du professorat et de l'éducation) features the lowercase letters 'espe' in white on a purple rectangular background.

École supérieure
du professorat
et de l'éducation
Académie de Paris

The logo for UPMC (Université Paris-Montparnasse) consists of the letters 'UPMC' in a large, bold, brown font, with 'PARIS UNIVERSITAS' in a smaller, brown font below it, accompanied by three small orange squares.The logo for Paris Diderot University features the word 'PARIS' in a large, bold, black font, with 'DIDEROT' in a smaller, bold, black font below it. The word 'université' is written in a small, black font above 'PARIS', and 'PARIS 7' is written vertically in a small, black font to the left of 'DIDEROT'.

Master

*Métiers de l'Enseignement,
de l'Éducation et de la Formation*
parcours Mathématiques

Préparation aux CAPES externe,
CAFEP & 3e concours

2015 – 2016

Responsables pédagogiques

- Pour l'ESPE, Y. Martinez-Maure
yves.martinez-maure@espe-paris.fr
- Pour l'UPMC, E. Ferrand
emmanuel.ferrand@upmc.fr
- Pour l'UP7D, D. Mauger
mauger@math.univ-paris-diderot.fr

Responsables administratifs

- Pour l'ESPE,
Service des études et de la vie étudiante (SEVE)
scolarite@espe-paris.fr
- Pour l'UPMC, J. Rasa
Tour 14/15, 2ème étage pièce 204
juliette.rasa@upmc.fr
- Pour l'UP7D, C. Senecal
Bâtiment Sophie Germain, bureau 2009
senecal@math.univ-paris-diderot.fr

Bibliothèques

- À l'ESPE, deux médiathèques
Sur les sites Molitor et Batignolles
<http://mediatheques.espe-paris.fr/>
- À l'UPMC, la bibliothèque Maths-Info enseignement
Patio 46-55, niveau Jussieu
http://www.jubil.upmc.fr/fr/bibliotheques_sciences/bib_mie.html
- À l'UP7D, la bibliothèque de l'IREM
8e étage du bât. Sophie Germain
<http://www.irem.univ-paris-diderot.fr/sections/bibliotheque/>

Sites des 3 partenaires

- Pour l'ESPE, le portail étudiant

<http://portail.espe-paris.fr/>

- Pour l'UPMC,

http://www.master.ufrmath.upmc.fr/fr/educ_formation/section_capes/m12.html

<http://australe.upmc.fr/>

- À l'UP7D,

<https://www.math.univ-paris-diderot.fr/formations/masters/meef/m1>

<http://didel.script.univ-paris-diderot.fr/>

Autres liens utiles

- Le site du jury du concours

<http://capes-math.org/>

- Les informations du Ministère sur le concours

<http://www.education.gouv.fr/siac2>

<http://publignetce2.education.fr/>

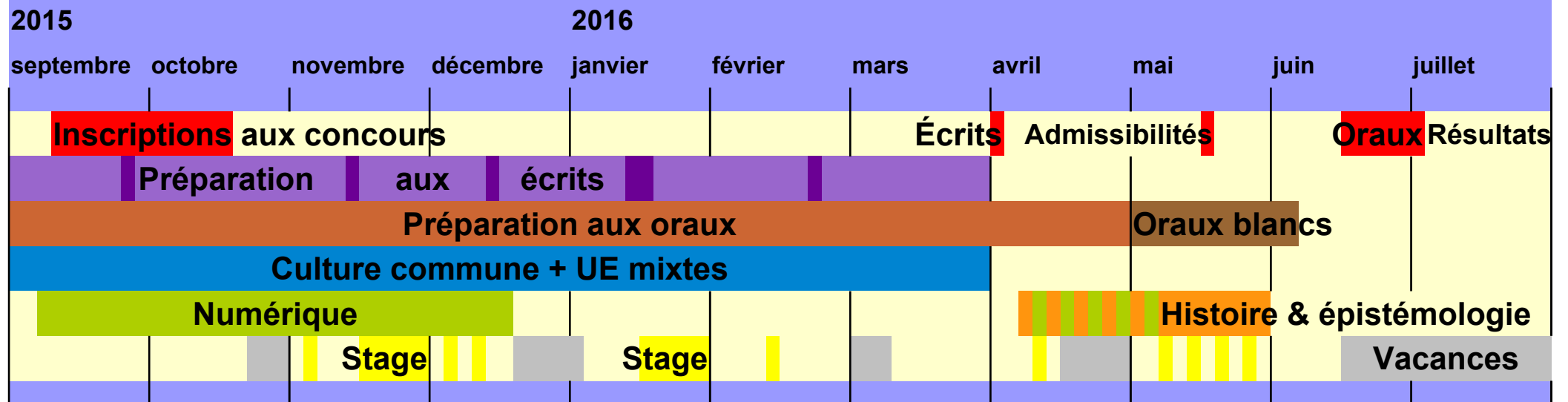
- Les ressources pour l'enseignement

<http://eduscol.education.fr/>

<http://www2.cndp.fr/secondaire/mathematiques/>

<https://www.reseau-canope.fr/secondaire/mathematiques-1.html>

L'année de M1 MEEF



Inscription aux concours de la session 2016

Les inscriptions aux concours auront lieu par internet
du jeudi 10 septembre à 12h au jeudi 15 octobre à 17h

<http://www.education.gouv.fr/siac2>

Attention !

Les candidats au Cafep doivent obtenir, dès cette année,
l'accord d'un chef d'établissement.

<http://www.education.gouv.fr/cid51664/conditions-inscription-cafep-capes.html>

Épreuves écrites d'admissibilité

Entre le 29 mars et le 8 avril

Chaque épreuve est affectée du coefficient 1 et dure 5h

Première épreuve – 5h – Coefficient 1

Permet d'apprécier la connaissance des notions mathématiques, les capacités de raisonnement et d'argumentation ainsi que la maîtrise de la langue française.

Deuxième épreuve – 5h – Coefficient 1

Permet d'apprécier, outre les qualités scientifiques du candidat, son aptitude à se placer dans une optique professionnelle, à mettre en perspective des notions au programme de l'enseignement secondaire et justifier des choix pédagogiques.

Les sujets sont constitués d'un ou plusieurs problèmes. Les calculatrices sont autorisées.

Le programme est celui des collège, lycée et CPGE (MPSI, MP, ECS) de cette année.

Les candidats du 3e concours ne passent que la seconde épreuve.

En mai, la liste des candidats admissibles est publiée sur le site

<http://publignetce2.education.fr/>

Épreuves orales d'admission

À partir de mi-juin. Chaque épreuve est affectée du coefficient 2 et dure 2h30 de préparation avec manuels et ordinateur puis 1h devant le jury

Épreuve de leçon – Choix entre deux leçons – Entretien avec le jury :
– 20 minutes d'exposé du plan de la leçon choisie
– 40 minutes de développement choisi par le jury et d'entretien portant sur le thème de la leçon

Épreuve sur dossier – Dossier donné par le jury – Entretien avec le jury :
– 30 minutes d'exposé pour répondre aux questions posées dans le dossier et proposer des exercices dans le thème du dossier
– 30 minutes d'entretien avec le jury portant sur les réponses aux questions du dossier, sur les exercices proposés, mais aussi sur les conditions d'exercice du métier

Le programme est celui des collèges, lycées et sections de techniciens supérieurs de cette année.

Les candidats du 3^e concours ne passent que la seconde épreuve orale. En juillet, la liste des candidats admis au concours est publiée sur le site

<http://publignetce2.education.fr/>

Année de stage en formation en alternance

Pour être nommé enseignant stagiaire en formation en alternance à la rentrée 2016, il faut :

être admis au concours **et** avoir obtenu un M1 ou équivalent

Les stagiaires du Capes deviennent fonctionnaires stagiaires dans un établissement d'une des trois académies Paris, Créteil, Versailles. Ils effectuent leur formation en alternance à l'ESPE de Paris.

Les stagiaires du Cafep effectuent leur formation en alternance à l'ESPE ou pas, selon le type d'établissement avec lequel ils ont obtenu un accord.

En l'absence de M1, l'admission au concours est conservée un an, le temps de réussir le M1 MEEF.

En cas de réussite au M1 MEEF et d'échec au concours, il est possible d'effectuer un M2 MEEF adapté permettant de bénéficier à nouveau de la préparation au concours.

Pour être titularisé, l'enseignant stagiaire doit avoir obtenu un M2 ou équivalent.